

**Arrêté du 8 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 11 octobre 2007  
déterminant les taux de promotion dans certains corps de la fonction  
publique hospitalière**

08/07/2019

Ce texte fait évoluer les taux de promotion dans certains corps de la fonction publique hospitalière, notamment dans les filières administrative, soins, ouvrière et technique, rééducation, médico-technique et socio-éducative.